



BAREME TTC HONORAIRES
Immobilier traditionnel ancien

A la charge exclusive de l'acquéreur

Nos Honoraires ne pouvant être inférieur à 4500 € TTC

PRIX DE VENTE NET VENDEUR EN €	MONTANT HONORAIRES TTC EN POURCENTAGE
50 000 € à 75 000 €	10,00%
75 001 € à 90 000 €	9,00%
90 001 € à 125 000 €	8,50%
125 001 € à 200 000 €	8,00%
200 001€ à 300 000 €	7,00%
300 001 € à 400 000 €	6,00%
400 001€ € à 1 000 000 €	5,50%
Supérieur à 1 000 000 €	5,00 %

Sauf exception motivée

La somme découlant du pourcentage sera arrondie à la centaine inférieure.

Pour la vente de terrain le montant des honoraires TTC sont de 9%

HONORAIRES POUR ESTIMATION
PAYANTE *

HONORAIRES TTC = 250,00€
HONORAIRES HT = 208,33€

* Offert dans le cadre de la signature d'un mandat excellence

HONORAIRES DE LOCATION
Immobilier traditionnel ancien et neuf

A la charge du bailleur :
1 mois de loyer charges comprises

+

A la charge du locataire :

8 €/M2 pour la visite, le montage du dossier, la rédaction du bail

+

3 €/M2 pour l'établissement de l'état des lieux

(dans la limite d'un montant équivalent à 1 mois de loyer charges comprises)

Le montant des honoraires s'entend TVA incluse au taux en vigueur

HONORAIRES DE LOCATION
Commerciaux ou professionnels

10% HT du montant total des loyers des 3 premières années
(1^{ère} période Triennale)

L'état des lieux et la rédaction du bail peuvent être établis par avocats, huissiers, notaires, etc. à la demande du propriétaire et/ou du locataire. Les honoraires convenus avec le rédacteur seront alors directement payés par l'intéressé.